

LE PETIT JOURNAL

Disponible sur internet ! <http://lepetitjournalhaudainville.over-blog.fr/>

Mai 2012



LE MOT DU MAIRE



Notre 11^{ème} vide grenier s'est déroulé ce 8 mai.

La météo étant de la partie, au regard du nombre d'exposants et du nombre des visiteurs, ce fut une belle réussite. Merci aux riverains des rues concernées pour avoir bien « joué le jeu » en respectant les consignes données. Merci aux membres de la commission « vie du village » et aux bénévoles des associations pour leur implication qui a permis à de nombreux Haudainvillois exposants ou visiteurs de passer une agréable journée avec beaucoup de convivialité.

Lors des deux tours de l'élection présidentielle, vous avez pu découvrir la salle polyvalente rénovée. Vous avez été nombreux à nous en féliciter et au nom de toute l'équipe municipale, je vous en remercie très sincèrement.

La commission de sécurité est passée le 27 Avril et a donné un avis favorable pour son ouverture au public. C'est donc avec satisfaction que nous allons de nouveau la mettre à disposition de nos associations et de notre école pour les activités nécessitant un tel espace.

Cette salle sera également louée pour des événements familiaux ou professionnels. La priorité sera donnée aux habitants d'Haudainville. Pour cela nous vous demandons de ne pas tarder pour la réservation.

Ainsi avec l'espace culturel intercommunal, nous disposons d'un ensemble d'équipements de très bonne qualité. Charge à tout un chacun d'y trouver le meilleur usage pour des activités de proximité.

Afin de vous permettre à tous de découvrir les possibilités que nous offre l'espace culturel Intercommunal, je vous invite tous à venir le visiter lors d'une journée portes ouvertes le 2 Juin 2012.

Bien cordialement et à très bientôt !
Louis KUTSCHRUITER
Maire

AGENDA

- **Le 2 juin 2012** : journée portes ouvertes à l'espace culturel intercommunal
- **15 Juin 2012** : conseil municipal
- **Fin juin 2012** : remise des dictionnaires aux élèves de CM2
- **Le 1^{er} Juillet** : spectacle enfants de théâtre à 14h30 en salle des fêtes
- **Le 1^{er} Juillet** : spectacle par le groupe de danse de l'association à 15h
- **Le 2 Juillet au soir** : spectacle de théâtre par les compagnons de la Beholle
- **Le 3 Juillet 2012** : kermesse à l'école
- **Le 14 juillet 2012** : fête républicaine dans la rue grande

ETAT CIVIL

Naissances

- Léane Petit le 11/04/2012
- Johan Jean Jacques Trouillot le 14/04/2012

Décès

- Gauthier Basso le 18/04/2012
- Yvonne Pruvost

Sommaire



Page 2

- Compte rendu du conseil municipal

Page 3

- Ouverture du centre aéré
- La Beholle fait sa fin d'année
- Portes ouvertes au centre culturel intercommunal

Page 4

- Un monstre à Haudainville
- Voyage des aînés
- Vide grenier

Pages 5/6

- L'espace culturel intercommunal

Pages 7/8

- Compte rendu du 2^{ème} conseil d'école

Page 8

- Des flammes à la lumière

Page 9

- Informations forêt
- La santé par l'assiette et les baskets

Page 10

- Prévention canicule
- Horaires d'ouvertures de la mairie
- rédaction

CONTACT

Mairie d'Haudainville
1 rue de Verdun
55100 Haudainville



03 29 84 62 86



03 29 83 98 94

mairiehaudainville@wanadoo.fr



DELIBERATIONS

Avant de débiter sa séance, le Conseil Municipal accueille Monsieur Freddy KESSEL, Directeur des services à la CODECOM de VERDUN, venu présenter les modalités d'utilisation et de fonctionnement de l'Espace Culturel Intercommunal à HAUDAINVILLE.

Remboursement du prêt du Fonds Forestier National

Monsieur le Maire expose au conseil les différentes propositions faites par la Direction Départementale des Territoires concernant le réaménagement du prêt souscrit au Fonds Forestier National exécuté sous forme de travaux pour la commune.

Pour rappel, ce contrat datant de 1977, s'élève aujourd'hui à 41 398,22 € (capital + intérêts).

Après visite des peuplements concernés par ce prêt, la DDT propose soit le remboursement par anticipation, soit la transformation du contrat en prêt en numéraire.

Option du remboursement par anticipation : L'échéance supposée de remboursement par le biais des coupes étant supérieur à 30 ans, l'abattement proposé est de 60 %.

Dans cette hypothèse la dette, capital et intérêts, est ramenée à 16 559,29 € avec l'aménagement d'un échéancier pluriannuel possible sur 3 ou 5 ans sans application d'intérêt.

Option de remboursement par transformation du contrat en prêt en numéraire : L'abattement proposé dans cette hypothèse est de 10 %. La dette est ramenée à 37 258,40 € et transformée en un prêt en numéraire au taux de 0,25 % sur une durée maximale de 15 ans.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- opte pour l'option du remboursement par anticipation avec aménagement d'un échéancier pluriannuel sur 5 ans
- Charge Monsieur le Maire de signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier.

Convention Fédération des Œuvres Laïques (FOL)

La convention avec la Fédération des Œuvres Laïques concernant le Centre de Loisirs sans Hébergement devant se dérouler du 9 juillet au 3 août 2012 doit être renouvelée. Les tarifs du centre de loisirs n'ayant pas changé depuis plusieurs années, il est proposé de les revoir.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents,

- Dit que les tarifs du centre de loisirs seront de 32,00 € par semaine pour les enfants d'Haudainville et de 37,00 € par semaine pour les enfants de Belrupt.
- Dit que la priorité pour les inscriptions au centre sera donnée aux enfants habitant la commune, puis aux enfants en vacances chez les grands-parents à Haudainville et ensuite aux enfants de Belrupt.
- Accepte le budget prévisionnel comme présenté,
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec la F.O.L, et tout document s'y rapportant.

Convention relative à la participation financière des communes extérieures aux frais de scolarisation à VERDUN

Monsieur le Maire indique au Conseil que suite à l'application à Verdun, depuis la rentrée scolaire 2011 de la réglementation contenue dans l'article L.212-8 du Code de l'Education, instituant la participation financière des communes extérieures aux frais de fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires et afin de mettre en œuvre ces dispositions, une convention doit être signée avec la Ville de Verdun concernant un enfant d'Haudainville scolarisé dans une école élémentaire.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents moins une abstention

- autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec la Ville de Verdun et tout document se rapportant à ce dossier.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL – VENDREDI 27 AVRIL 2012 (suite)

Par ailleurs, pour la rentrée 2012, les nouvelles demandes d'inscription à Verdun venant de familles dépendant de la collectivité, devront avoir l'accord du Maire lorsque le motif invoqué le nécessitera.

D'autre part, il appartiendra à la commune de solliciter l'accord de la ville de Verdun, pour les dossiers provenant de familles verdunoises, en application des mêmes dispositions.

INFORMATIONS

- Monsieur le Maire informe le conseil que les négociations engagées par la CODECOM de Verdun en vue d'acquérir la propriété du 5 rue de Verdun ont abouti. Reste à faire les démarches nécessaires auprès du notaire en charge du dossier.
- Comme d'habitude et pour sa 11^{ème} édition, le vide grenier et le marché aux fleurs se dérouleront le 8 mai.
- Le voyage des aînés aura lieu le 16 juin pour une journée à Versailles

OUVERTURE DU CENTRE AERE



Cette année, le centre aéré **ouvrira ses portes le 9 juillet pour se finir le 3 Août 2012.**

Nous attendons près de 70 enfants dans des locaux rénovés.

Les inscriptions se feront comme toujours début Juin en mairie aux heures habituelles du secrétariat.

Ce sera la Fédération des Œuvres Laïques qui aura délégation de la part de la mairie pour organiser ce centre. La célèbre et désormais attendue Mélina en sera la directrice.

NB : Si des jeunes de plus de 16 ans souhaitent faire un stage de moniteur de centre pour enfants dans le cadre de leur formation BAFA, ils peuvent le faire lors de ce centre. En ce cas, il leurs faudra prendre contact avec la FOL.

LA BEHOLLE FAIT SA FIN D'ANNEE



En cette fin d'année, la Beholle communique ses les dates de ses prochains spectacles :

- **Le 1^{er} Juillet** : spectacle enfants de théâtre à 14h30 en salle des fêtes
- **Le 1^{er} Juillet** : spectacle par le groupe de danse de l'association à 15h
- **Le 2 Juillet au soir** : spectacle de théâtre par les compagnons de la Beholle

PORTES OUVERTES A L'ESPACE CULTUREL INTERCOMMUNAL

Salles neuves, tisanerie, ascenseur, salle de musique, salle de répétition de théâtre, salle d'exposition, bibliothèque, salle informatique...

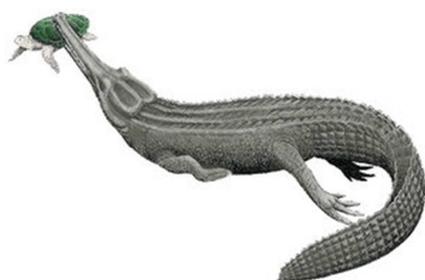
Voici donc le nouvel équipement que la CODECOM de Verdun vient de rénover sur le territoire notre commune. Idéalement situé au cœur du village avec un parking à proximité, cette ancienne maison du 19^{ème} siècle devient un nouveau lieu de développement de la culture pour le village et les environs.

Une journée portes ouvertes est programmée le **samedi 2 Juin** pour le public. Vous pouvez venir la visiter. Des espaces seront ouverts et des démonstrations auront lieu.

Si d'ores et déjà vous souhaitez vous constituer en groupe pour utiliser cet équipement ou bien si vous souhaitez vous joindre aux associations existantes pour la saison prochaine, n'hésitez pas ! Venez !

UN MONSTRE A HAUDAINVILLE

En 1962, ont été découverts les restes fossilisés d'un grand reptile marin, le Machinosaurus. Décrit à l'époque comme un animal monstrueux, ce dernier a été par la suite classé dans la famille des crocodiles marins. Il a été découvert dans les carrières d'Haudainville, il mesurait près de 8 m de long, appartenait à la famille des crocodiles marins géants et est âgé d'environ 150 millions d'années. On n'a trouvé de lui que les restes de sa mâchoire dont voici une photo (la mandibule du monstre !); cette mandibule est visible au musée de la Prinerie de Verdun. Il appartenait à la famille des crocodiles marins géants : Les Sarcosuchus et les sarcosuchus imperator. (sarcos signifie « chair » et imperator « empereur », le plus grand ! C'était un reptile marin préhistorique de l'ordre des crocodyliens, il mesurait près de 15 mètres de long et pesait près de 10 tonnes (voir photo).



Machinosaurus dévorant une tortue



Sarcosuchus imperator



Mandibule du monstre de Haudainville

VOYAGE DES AINES



Samedi 16 juin 2012, les aînés du village partiront comme chaque avec l'aide du CCAS en voyage. Cette année, ce sera Versailles et son château.

Au menu, visite du château, visite du jardin, spectacle des Grandes Eaux et restaurant gastronomique. On attend près de 45 personnes. Pour le plaisir des yeux et du palais !

Le saviez-vous ?

Le plus beau palais du monde, inscrit au patrimoine mondial de l'humanité, est le château de Versailles.

Résidence des rois de France, il compte 2300 pièces ! Ses architectes : Charles Le Brun, André Le Nôtre et Louis Le Vau avaient oublié de construire des WC !

VIDE GRENIER DU 8 MAI 2012



C'est sous un ciel menaçant que dès 5 heures du matin se sont retrouvés les membres de la commission du village accompagnés de quelques élus pour accueillir les premiers exposants de notre 11^{ème} vide grenier. 150 exposants en 2011 (202 exposants cette année pour 217 inscrits, dont une vingtaine de professionnels !). C'est un réel succès. Chaque année, le nombre de participants augmente pour atteindre cette année, peut-être, la capacité maximum de cet évènement annuel. Les associations partenaires et la buvette ont bien travaillé. Cette année des WC publics avaient été mis à la disposition des promeneurs. Environ 20 sacs poubelles de déchets divers ont été collectés !

Un grand merci à tous, particulièrement à Christelle pour sa disponibilité et sa ténacité !

Vivement 2013 !

ESPACE CULTUREL INTERCOMMUNAL A HAUDAINVILLE

Premier équipement culturel intercommunal à réunir dans le même bâtiment un panel d'activités différentes, cet équipement intercommunal offrira à la population un espace fonctionnel et agréable, propice à la convivialité et à l'échange.

Les atouts :

- De petits espaces privilégiant la qualité de l'écoute
- Un lieu rénové et aux normes pour une utilisation mixte et modulable
- Un équipement de proximité

L'identité :

- La mixité de la pratique amateur et des espaces professionnels
- Un équipement complémentaire sur le territoire
- Un lieu dédié à des activités inédites

Présentation des espaces

Organisé sur 3 niveaux, l'espace culturel se présente de la façon suivante :

- **Au rez-de-chaussée** : accueil tisanerie de 23 m² ; salle d'exposition de 55 m², bibliothèque de 38 m² ; local de rangement de 4,40 m² ; sanitaires homme & femme
- **Au premier étage** : salle de théâtre de 50 m² ; 1 local de rangement théâtre 8 m² ; 2 vestiaires/loges de 22 m² ; 2 bureaux de 2x20 m² ; sanitaires homme & femme, chaufferie et Rangement de 5 m² (sous combles)
- **Au deuxième étage** : Espace musique de 49 m² (sous combles) ; salle informatique ou multimédia de 75 m² (sous combles)

La surface totale est de 370 m².

Les utilisateurs pressentis

- Les activités de la codecom : activités déconcentrées de la bibliothèque, du conservatoire de musique et d'initiatives organisées en régie directe par la direction de la culture (débat, conférences, projections, expositions, auditions, informations culturelles, etc..) et la direction de l'informatique
- Les associations : SLC la Beholle (3 sections théâtre, 2 sections arts plastiques), la Voix du Fleuve (djembe), Les aînés et toutes autres associations intéressées par les locaux dans un cadre culturel.
- La commune d'Haudainville : réunions, accueil périscolaire, centre de loisirs d'été (FOL)
Les écoles : utilisation des locaux et des équipements pour activités ainsi que la restauration scolaire
- Autres : entreprises de formation, artistes indépendants, artistes en résidence permanente sur le territoire de la codecom.

La destination des salles d'activités

I. L'accueil

Lieu de rencontre et d'échange, avec informations sur l'actualité culturelle du territoire.

II. La bibliothèque

- Lecture publique et prêts
- Agrémentée d'un fonds d'ouvrages récents, variés et tout public
- Ouverte deux jours par semaine et lors d'une soirée
- Accueil assuré par un agent du service des bibliothèques/discothèque de la codecom
- Consultation d'ouvrages sur place ou possibilité d'emprunt

III. La salle d'exposition

Salle équipée pour recevoir des expositions avec un système d'accrochage mural et de panneaux d'exposition.

Mise à disposition de mobilier (tables, chaises) pour une utilisation plus polyvalente (réunions, cérémonies)

IV. La salle théâtre

- Principalement réservée à la répétition et au travail théâtral, non destinée à accueillir des représentations de spectacles devant un public
- Présentation sous la forme d'un espace nu, mais peut bénéficier de mobilier (chaises) en cas de besoin
- Réservation des espaces attenants au rangement dont l'usage doit être partagé d'un commun accord entre les usagers réguliers

V. Les bureaux

Utilisés par des associations, des permanences d'accueil spécifiques ou par du personnel de la codecom Agencés avec du mobilier adapté

VI. La salle de musique

- Destinée à une pratique collective de la musique
- Partage du planning d'occupation entre les activités d'éveil organisées par le conservatoire de la codecom et la pratique d'activités musicales associatives (djembe)

VII. La salle informatique/multimédia

- Activités multimédia organisées en trois pôles :
- Pôle « Formation » avec une capacité d'accueil de 8 personnes (formations de type bureautique, comptabilité, culture, internet, retouches photos...)
- Pôle « Découverte et vidéo » : nouvelles technologies (tablettes, QR Codes, téléviseurs 3D, blue-ray...)
- Pôle « Jeux » : activités ludiques autour des consoles de jeux (PS3, Wii...)
- Activités s'adressant aussi bien aux adultes qu'aux enfants dans un environnement confortable, fonctionnel et chaleureux, en présence d'un responsable associatif ou de la codecom

Le fonctionnement

Il sera assuré par la direction de la culture, pilote de l'équipement.

- Coordination du planning d'utilisation
- Organisation d'activités en régie
- Renseignements téléphoniques et accueil (en lien avec la mairie d'Haudainville) et suivi général
- Interventions des personnels de la codecom (conservatoire de musique, bibliothèque, informatique) qui exécuteront des missions déconcentrées
- Maintenance technique par la codecom

L'immeuble est sécurisé (alarme incendie et anti-intrusion) et dispose d'un système de serrures paramétrables sur les portes (Simonsvoss) permettant des accès individualisés avec traçabilité (gestion direction de la culture)

La location des espaces se fera selon une grille de tarifs établie par la codecom (sur la base de 0,15 €/m²/heure).

Des conventions d'utilisation seront établies avec les utilisateurs et la codecom interviendra pour soutenir les activités culturelles, y compris financièrement.

Les chiffres

Les dépenses d'investissement réalisées à ce jour s'élèvent à **982 192,96 €** dont acquisition du bâtiment 41 943,62€

La codecom a bénéficié des subventions votées :

Conseil Général	181 000 €
Conseil Régional	150 000 €
GIP Meuse	128 000 €
TOTAL	459 000 €

JOURNEE PORTES OUVERTES LE SAMEDI 2 JUIN 2012

Venez nombreux découvrir cet espace et toutes ses utilisations potentielles. Le personnel de la direction de la culture, les bénévoles des associations et les élus seront heureux de vous y accueillir.



Projet d'école : aménagement de la cour

Les tracés dans la cour ont été réalisés par les enseignants en fonction de leurs besoins.

D'autres aménagements sont envisagés pour les années à venir :

- Aménagement d'un coin « calme » : l'achat de mobilier extérieur (tables et bancs) sera à prévoir.
- Aménagement esthétique de la cour : fresques sur les murs du préau et mise en place d'un mur végétal sur le mur de la cour.

Entrées et sorties de l'école

Les entrées et sorties de l'école posent problème. Les parents se garent un peu partout dans la rue des écoles, rendant la circulation du bus, des voitures et des piétons difficile. C'est aussi une question de sécurité pour les enfants.

En conséquence, un marquage jaune au sol sera réalisé par les services de la CODECOM pour interdire le stationnement sur le trottoir situé en face de l'école. Il est rappelé aux parents qu'il existe plusieurs places de stationnement en face de l'espace culturel intercommunal. Le futur aménagement de la traversée du village prévoit également un parking à proximité de l'école.

Sollicitation de regroupement avec le Conseil d'école de Belrupt

L'inspecteur de l'éducation nationale (IEN) de Verdun fait la demande d'un rapprochement des conseils d'école de Haudainville et Belrupt.

Les deux municipalités ne comprennent pas la démarche et auraient préféré être directement contactées par l'IEN.

Cependant, il n'y a pas d'opposition sur une possible évolution mais cela doit être discuté en Conseil Municipal avec davantage d'éléments : réflexion en amont, conséquences pour les écoles,...

Si des éléments pédagogiques peuvent effectivement être discutés dans ces instances, d'autres aspects, notamment financiers, concernent en revanche chacune des municipalités indépendamment.

ATSEM : Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles

Une enseignante demande la présence d'une ATSEM dans sa classe de Moyens/Grands de façon plus importante. Elle explique que certaines activités lui sont difficiles à mettre en place faute d'une personne supplémentaire pour assister les enfants.

Monsieur le Maire indique que la commune n'est actuellement pas favorable à une embauche. Cela impliquerait des engagements financiers et des contraintes lourdes en termes de gestion du personnel. Il rappelle que la commune a fait de nombreux efforts pour améliorer le confort des enfants et continuera dans ce sens.

Cependant la commune doit faire des choix. Une embauche pourrait avoir des conséquences sur la fiscalité communale. Si le Conseil d'école émet ce souhait de façon forte, la demande pourra être portée au Conseil municipal pour réflexion.

Le Conseil d'école ne se prononce pas dans ce sens.

Sorties scolaires

Les élèves de CE2 et CM se rendront en Baie de Somme pour un séjour du 4 au 8 juin. La somme de 110€ par enfant est demandée aux familles. Les mairies de Haudainville et Belrupt et les Petits Ânon apporteront leur soutien financier à ce projet (coût total : 11500€).

Les élèves de CP et CE1 se rendront le 5 juin au parc animalier Argonnes Découverte à Olizit Primat (Ardennes).

Les élèves de maternelle se rendront le 11 juin à la ferme du Sonvaux aux Eparges.

COMPTE-RENDU DU 2^{EME} CONSEIL D'ECOLE - Vendredi 30 mars 2012 (suite)

Questions diverses

- Monsieur le Délégué départemental de l'éducation nationale (DDEN) fait savoir qu'il aimerait que l'école trouve un nom. Il fait la proposition de nommer celle-ci « école Maurice Genevoix » en raison de son passé dans la région.
Monsieur le maire fait savoir qu'il note cette proposition mais que cela doit faire partie d'une réflexion plus large sur l'ensemble des rues et bâtiments « anonymes » du village.
- M. le DDEN évoque la question des devoirs du soir à la maison au cœur des débats actuellement et interroge les enseignants sur leurs pratiques.
- La cérémonie de fin d'année, avec remise des dictionnaires pour les CM2, sera renouvelée cette année.
- Les enseignants sont interrogés sur une éventuelle participation à une journée verte organisée sur la commune. Une réflexion est engagée sur le moment et la forme que pourrait prendre celle-ci au sein de l'école.
- Les enseignants demandent la pose d'une cloison plus haute entre les toilettes des filles et des garçons et font la remarque que le bâtiment destiné aux enfants des classes élémentaires n'est pas équipé de lavabos ce qui pose problème en termes d'hygiène et d'organisation des activités artistiques.

DES FLAMMES A LA LUMIERE

Pour ne pas oublier... Telle est la gageure de l'événement-spectacle "Des flammes... à la lumière".

Faire revivre cette époque troublée de la Bataille de Verdun, depuis la Belle Epoque à la guerre des tranchées, les terribles hivers passés dans la boue et le froid, allemands et français logés à la même enseigne, la vie difficile également à l'arrière, l'évacuation des civils, et enfin l'armistice...

La paix retrouvée et l'espoir qui renaît...

C'est une grosse machinerie qui se met en place : 900 costumes, 300 acteurs, 600 bénévoles qui durant tout l'été propose cette belle fresque historique...

Depuis maintenant presque 15 ans, "Des flammes...à la lumière", ce sont 1h20 de spectacle, des jeux de lumière époustouffants, un lieu exceptionnel et emblématique, pour un message de paix et de mémoire.

Renseignements : 03.29.84.50.00

Site Internet : <http://www.spectacle-verdun.com/>

Vendredi 22 juin	Samedi 23 juin
Vendredi 29 juin	Samedi 30 juin
Vendredi 6 juillet	Samedi 7 juillet
Vendredi 13 juillet	-
Vendredi 20 juillet	Samedi 21 juillet
Vendredi 27 juillet	Samedi 28 juillet
Vendredi 3 Août	Samedi 4 Août



INFORMATION FORET

La campagne de bois de chauffage de l'année 2012 est terminée.
Merci aux 40 cessionnaires pour le travail réalisé avec sérieux et pour certains chantiers dans des conditions très « physiques ».



Nous vous rappelons que la prochaine campagne de bois de chauffage ne se déroulera pas avant 2014, c'est-à-dire tirage des lots en décembre 2013 et façonnage en janvier 2014.

Nous nous efforcerons de maintenir cette rotation de 2 années de façon à pouvoir mettre à disposition des cessionnaires un volume de bois suffisant, surtout devant leur nombre de plus en plus important.
Encore merci à notre agent patrimonial, Monsieur BOUSCASSE, pour sa disponibilité et son écoute.

LE PETIT JOURNAL SUR INTERNET !

Saviez-vous que vous pouvez lire, télécharger, archiver votre petit journal directement sur internet ?
Comment ? Rien de plus facile !
Sur Google, écrivez « petit journal Haudainville » et le tour est joué !



L'instance Locale de Coordination Gériatologique de la Vallée de la Dieue et de la Meuse Voie sacrée en partenariat avec A.D.O.R. 55



Vous propose une conférence animée par une infirmière et une diététicienne sur le thème de

Les séniors : La santé par l'assiette et les baskets

Le mardi 12 juin 2012 à 14h30 à la salle des fêtes de Dugny

Les thèmes abordés seront :

Physiologie du vieillissement, impact sur la santé, impact au niveau nutritionnel, comment préserver sa santé par l'assiette et les baskets, les astuces pour tous les jours.

Un goûter sera offert par l'ILCG à la fin de la séance

Horaires d'ouverture de la Mairie



Lundi 15h30 à 18h30
Mercredi 15h30 à 18h30
Vendredi 9h00 à 11h30

Le maire ainsi que les adjoints se tiennent à votre disposition le

Samedi de 10 h à 12 h

Rendez-vous possible auprès du secrétariat de la Mairie.

En dehors des permanences ci-dessus et
en cas d'urgence

vous pouvez contacter le Maire ou les adjoints aux numéros ci-après :

Louis Kutschruiter

06.87.51.85.84

Serge Silveti

06.79.79.94.67

Eric Preud'homme

06.08.48.75.97

Romain Sismondini

06.08.23.93.32

PREVENTION CANICULE



Un registre communal est mis en place à la Mairie pour permettre d'identifier les personnes âgées vivant seules, et les personnes adultes handicapées.

Afin d'établir un réseau de veille et d'intervention de proximité, merci d'encourager les personnes concernées à venir s'inscrire en Mairie ou de les signaler en Mairie tout simplement.

On parle de CANICULE quand ces trois conditions sont réunies :

1. Il fait très chaud pendant la journée,
2. La nuit, la température ne descend pas ou très peu,
3. Cela dure depuis plusieurs jours.

Selon l'âge, le corps ne réagit pas de la même façon aux fortes chaleurs

Personnes âgées : Mon corps transpire peu et a donc du mal à se maintenir à 37°.

La température de mon corps peut alors augmenter. Je risque le coup de chaleur : « l'Hyperthermie ».

Enfants et adultes : Mon corps transpire beaucoup pour se maintenir à la bonne température, donc je perds de l'eau : je risque la « déshydratation ».

Conseils

- Ne pas sortir aux heures les plus chaudes,
- Passer plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé,
- Maintenir la maison à l'abri de la chaleur,
- Fermer les volets et les fenêtres aux heures les plus chaudes,
- Ne pas faire d'efforts physiques intenses,
- Ne pas rester en plein soleil,
- Manger normalement (fruits, légumes, pain, soupe etc...),
- Boire environ 1,5 l d'eau bien répartie dans la journée,
- Donner des nouvelles à votre entourage,
- Si vous êtes seul(e), penser à vous signaler à la Mairie.

« Le Petit Journal » est un bulletin d'information municipale. La déclaration d'intention de publier est déposée en préfecture de la Meuse, conformément à la loi. Il est imprimé par nos soins en mairie.

Directeur de publication : Mr Louis Kutschruiter, Maire de la commune.

Rédacteurs : Romain Sismondini – Melle Valérie Ciré – Mme Sandra Prot – Mr Denis Waxweiler – Mme Lucette Silveti